

# COLLECTIF DE DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC DE FONTAINEBLEAU

Association loi 1901 n° W774005224 JORF du 29 décembre 2012, n° 1592

Site : <http://collectif-hopital-fontainebleau.blogspot.fr/>

Courriel : [chp.fontainebleau@gmail.com](mailto:chp.fontainebleau@gmail.com)

Siège social : 64, avenue de la Forêt 77210 AVON

---

Avon, le 14 octobre 2014.

## Communiqué de presse : Le CDHPF démontre les dangers du projet de fusion avec les Hôpitaux de Montereau et Nemours

Dans une réunion-débat publique du 8 à la Maison dans la Vallée rassemblant plus de 50 personnes ainsi que plusieurs élus locaux et directeur commun des 3 hôpitaux de Fontainebleau, Nemours et Montereau, le Collectif a présenté une longue analyse des dangers du projet de fusion voté en catimini par les conseils de surveillance de ces établissements.

### Fusionner des Hôpitaux délabrés, habile manœuvre pour cacher la misère

Le premier constat est qu'au lieu de renforcer leurs moyens, de recruter des spécialistes dont le territoire manque cruellement (ophtalmo, uro, ...), **les directions des Hôpitaux et les autorités de santé n'ont eu de cesse de réduire les capacités et les effectifs, rendant les Hôpitaux moins attractifs et aggravant ainsi le taux de fuite.** Ce cercle vicieux est démontré aujourd'hui par des statistiques irréfutables et non contestées.

A cet égard, **l'analyse des statistiques publiques de 2004 à 2013 traduit une dégradation du taux de fuite.** Plus le ratio est fort, plus les patients quittent le territoire par rapport à l'ensemble des patients du territoire : l'aggravation de la situation déjà très dégradée de Nemours (2004 : 69 % ; 2013 : 77,6 % ; soit + 12,46 %) ; l'incapacité de Montereau à résister à la fuite des patients, alors que sa situation était enviable (2004 : 37,1 % ; 2013 : 44,5 % ; soit + 19,95 %) ; l'abaissement de l'attractivité de Fontainebleau (2004 : 37,2 % ; 2013 : 39,8 % ; soit + 6,99 %).

### Chirurgie mal en point

En 10 ans de 2004 à 2014 à Fontainebleau, l'activité chirurgicale a été réduite de 22,64 % (13 978 journées hospitalisation contre 10 813 actuellement). Le recours à l'ambulatoire (soin avec hospitalisation réduite) n'est pas la seule explication, en réalité, cette baisse est corrélative de la décision de faire passer le nombre de lits de chirurgie de 60 à 45 soit une baisse de 25 %. Il est donc très clair que cette attrition du service a été causé par la suppression des lits. Le personnel a été réduit de 100 personnes (1034 à 933) dans le cadre du plan de retour à l'équilibre (fondé sur des hypothèses purement financières, et non sociales ou médicales) soit presque 10 % de baisse d'effectif, avec un maintien du volume moyen d'activités.

En 2008 : la chirurgie viscérale de Nemours est fermée et très partiellement transférée à Fontainebleau et en 2012 : c'est l'arrêt de l'activité de chirurgie ambulatoire de Nemours, avec un maintien des consultations spécialisées. **Au total la fermeture du bloc de 60 lits de Nemours représente 10462 journées/an disparues et la suppression de 7 chirurgiens sur 10.** En 2012 : c'est également la fermeture des urgences chirurgicales de nuit de Fontainebleau, Nemours, Montereau, Provins. Malgré la fermeture de Nemours, on constate qu'elle n'a pas réellement profité à Fontainebleau. Au contraire, **on constate la fermeture en 2011 de 15 lits à Fontainebleau (-3165 journées/an) et la fermeture de 8 lits à Montereau (-2277 j./an).**

**Si l'on observe les effets des fusions-réorganisation de la chirurgie pour les 3 hôpitaux, on constate que 83 lits ont perdus, soit 3020 entrées en moins soit 15904 journées entre 2004-2014.**

### Personnel en état critique

**Les réductions du personnel et l'application aveugle de la "journée de 12 heures" n'ont pas seulement des effets sur la qualité du service, mais également sur l'état psychique et physique du personnel.** Les jours d'absentéisme du personnel non médical se sont augmentés d'1/3 en 3 ans, de 2/3 en 10 ans (+ 33,90 % entre 2012 et 2014, + 67,19 % entre 2004 et 2014). **Les jours d'arrêts pour maladie ont également augmenté d'1/4 en 3 ans et de presque du double en 10 ans** (+ 24,09 % entre 2012 et 2014, + 91,72 % entre 2004 et 2014). Une responsabilité grave a été prise envers les patients et le personnel.

## **Retard de 15 ans pour la rénovation**

Le Collectif tient à rappeler qu'outre les décisions gouvernementales, **le retard de la reconstruction à Fontainebleau a été causé par l'acharnement de Frédéric Valletoux à vouloir une reconstruction au Bréau sous forme d'un partenariat public-privé** liant l'Hôpital public et la polyclinique.

Ce ne sont pas évidemment pas les recours du CDAS d'Avon et d'autres qui ont empêché ce projet, mais **ses propres défauts et incohérences que l'Agence régionale de santé a d'ailleurs reconnus. Dans une lettre du 6 février 2013** (<http://collectif-hopital-fontainebleau.blogspot.fr/2013/02/lettre-du-6-fevrier-2013-de-lars-arret.html>) longtemps gardée secrète, celle indique que le projet était dangereux : **Juridiquement** : "*le montage juridique [...] ne m'apparaît pas suffisamment sécurisé*"; **Financièrement** : "*Les discussions de ces derniers mois [...] n'ont pas permis de lever les doutes sur la résilience de ce montage [...] Ce risque obérerait sans doute la capacité de levée de fonds auprès des institutions bancaires*"; et **Médicalement** : "*Le projet médical de la plate-forme me paraît aussi insuffisamment abouti en matière de répartition des activités*".

Le collectif n'a jamais varié dans son opposition à ce projet dogmatique, préférant une rénovation sur site.

Après le "*pas de PPP, pas de reconstruction*", parce que l'on n'a pas assez de place sur site, **les autorités font un nouveau chantage : "pas de fusion, pas de rénovation". Nous pensons au contraire que la fusion sera l'arrêt de mort de cette rénovation.** Montereau attend toujours son pôle obstétrique bloqué pour des raisons financières : mais en cas de fusion, peut être que l'on lui opposera les capacités suffisantes du territoire.

## **La fusion, motif pour réduire encore les activités et les investissements**

Le Collectif a également fondé son analyse sur un **rapport de l'Inspection générale des affaires sociales de 2012** qui démontre non selon que les hôpitaux de grande taille ne sont pas les plus efficaces et les plus rentables, et que les fusions d'hôpitaux ne résolvent pratiquement jamais les problèmes financiers et n'aident nullement aux problèmes médicaux.

**La concentration n'apporte rien en terme de moyens, justifie au contraire de nouvelles coupes sous prétexte frauduleux de doublon, alors que le maillage territorial n'est plus assuré. Le renoncement aux soins risque d'être encore aggravé du fait de l'augmentation des distances.**

On constate d'ailleurs que la direction commune de l'hôpital envisage de céder des terrains et les bâtiments historiques. Signe que l'on a menti sciemment aux usagers en leur faisant croire qu'il n'y avait pas assez de place sur site pour justifier le projet de PPP au Bréau. **Aujourd'hui le démantèlement du site est envisagé, sous prétexte de fusion.**

## **La fusion, vers une soumission à l'Hôpital public-privé de Melun ?**

Le Collectif constate que la Loi Touraine sur la santé risque de **forcer les 3 hôpitaux à une nouvelle fusion avec Melun, dans le cadre des futurs Groupements hospitaliers de Territoire.** Si la coordination est bonne en soi, il s'agira en réalité **d'une subordination à Melun, sous statut public privé dirigé par les cliniques qui n'auront de cesser de tuer la concurrence du secteur public sud seine et marnais.**

Déjà, la direction commune envisage que Melun assure plusieurs spécialités et services communs. Une atteinte inacceptable à la proximité des services publics.

## **Conclusions provisoires**

Le Collectif va continuer son travail d'information et de lanceur d'alerte. Les élus locaux, les patients et les personnels seront mobilisés pour abandonner cette funeste fusion et proposer des Etats-généraux de la santé du Sud Seine et Marne exigeant que notre territoire rural et urbain excentré soit correctement couverts et non satellisé autour de gros hôpitaux éloignés.

### Pour plus détails :

Voir le diaporama projetée lors de la réunion-débat du 8 octobre 2015 <http://collectif-hopital-fontainebleau.blogspot.fr/p/notre.html>